

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU COMITE DE DIRECTION COUTANCES TOURISME *Portes du Cotentin*

Séance du 07 mars 2023

Conformément aux statuts de Coutances Tourisme, à l'article R.133-8 du Code du Tourisme et l'article L. 2121-17 du CGCT, par manque de quorum, le comité de direction n'a pas été en capacité de délibérer valablement le lundi 27 février. La réunion a été reportée au 7 mars 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 7 mars à 17h, le comité de direction de Coutances tourisme Portes du Cotentin, dûment convoqué par Madame la présidente, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de Coutances, sous la présidence de Madame Valérie LECONTE.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Validation du compte-rendu du dernier comité de direction,
2. Bilan Qualité 2022,
3. Vote du Rapport d'activité 2022,
4. Vote du Compte de gestion 2022,
5. Vote du Compte administratif 2022,
6. Affectation du résultat 2022,
7. Vote du budget 2023,
8. Actualisation et vote des tarifs de services et prestations 2023,
9. Questions - informations diverses.

Présents :

Mesdames Sylvaine BOURY, Régine DOLOUE, Rose-Marie DUVAL, Aurélie GIGAN, Françoise GUILLON, Valérie LECONTE, Martine LEMEUR-TIPHAIGNE, Sophie LENOTRE, Valérie MERLEN, Anne VILLAIN.

Messieurs Philippe D'ANTERROCHES, Frédéric DHOMBRES, Jacky GAILLET, Yves STURBEAUX.

Absents excusés :

Mesdames Béatrice GOSSELIN, Anne HAREL, Pauline LAINE.

Messieurs Hervé AGNES, Martial SALVI, Michel VOISIN.

Absent(e)s :

Messieurs Jean-René BINET, Jean-Marc JULIENNE, Vincent LEPERCHOIS.

Invités :

Madame Janick GAILLARD-PRETI, agent comptable de l'EPIC (excusée),

Monsieur Jacky BIDOT, président de Coutances mer et bocage (excusé),

Monsieur Jérôme MARIE, DGS de Coutances mer et bocage (excusé),

Monsieur Laurent MAZURIE, DGA de la CMB (excusé),

Monsieur Jean-Luc BONNIER, Secrétaire Association d'animation de Cerisy-la-Salle.

Madame Adeline HELAINE, directrice-adjointe,

Monsieur Guillaume OURSIN, directeur.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Guillaume OURSIN.



Madame LECONTE remercie les présents, excuse les absents, rappelle l'ordre du jour et ouvre la séance à 17h05.



N° 1 - Validation du compte-rendu du dernier comité de direction

Après l'exposé de Madame LECONTE, présidente, le comité de direction APPROUVE à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la dernière réunion du comité de direction qui a été préalablement adressé à l'ensemble des membres.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction VALIDENT le compte-rendu du dernier comité de direction de l'EPIC Coutances tourisme, Portes du Cotentin.

Ainsi fait et délibéré.

N° 2 - Groupe Qualité de destination - Bilan Qualité 2022

Dans le cadre de la marque d'État Qualité Tourisme attribué à l'EPIC, plusieurs indicateurs qualité ont été mis en place et adressés aux touristes et/ou prestataires touristiques du territoire : questionnaires de satisfaction, fiches de réclamations, fiches de suggestions et remarques diverses, état des dysfonctionnements constatés. Le but de la démarche étant de répondre aux attentes du touriste de la meilleure manière possible et apporter des actions correctives aux éventuels manquements.

Le bilan Qualité 2022 est présenté en détail aux membres du comité de direction. Il en ressort les quelques éléments suivants :

- 407 questionnaires de satisfaction reçus et un Net Promoteur Score de 89 pour 2022,
- Les touristes français nous viennent principalement de : Normandie, Ile de France, Hauts de France, Pays de la Loire, Bretagne,
- Top 3 des étrangers : 1 -Belgique / 2- Allemagne / 3- Royaume-Unis,
- 586 questionnaires prestations ont été envoyés auxquels 92 personnes ont répondu,
- 185 questionnaires ont été complétés depuis les bornes tactiles,
- 582 courriers ont été adressés aux touristes potentiels avec un suivi personnalisé de la bonne réception des informations demandées,
- En ce qui concerne l'e-réputation : Google My Business (11 notes) et les notes sur le site internet (30 notes).
- 30 réclamations ont été formulées cette année, la majorité portait sur le problème de réseau (10 réclamations), la qualité des eaux de baignade...
- 35 suggestions ont été formulées cette année portant sur la création de voies vertes et la demande d'avoir des excursions à la journée vu le manque de transports en commun.

En ce qui concerne les excursions à la journée pour les individuels, Monsieur OURSIN précise que l'EPIC a déjà proposé ce type de sortie mais au vu du coût des transports et du nombre de participants, le projet n'a pu être poursuivi.

- 269 remarques orales ont été enregistrées en 2022 : 166 positives, 103 négatives.
 - ➔ Les remarques positives concernent : le bon accueil reçu, l'amplitude des horaires d'ouverture, la clarté et la qualité des brochures.

- ➔ Les remarques négatives RECURENTES concernent : le manque de piste cyclable, le manque de balisage des circuits vélos, le manque d'animations hors période estivale, la jauge minimum requise pour certaines manifestations.

En ce concerne le balisage des circuits vélo, Monsieur OURSIN précise qu'un travail est déjà en cours avec Anthony MOINEAU chargé du développement des filières et Clémentine CHANONI, en charge de la mobilité pour Coutances mer et bocage.

Mme LECONTE précise également que le département va restituer à Coutances mer et bocage six boucles cyclo-touristiques dont il avait la charge. L'entretien de ces boucles sera porté par la collectivité dont le coût est estimé entre 500 et 1 000 € annuel. Ces boucles seront totalement opérationnelles avant le transfert. La promotion de ces circuits sera assurée par l'EPIC.

Les ambitions phares 2023

- Pour 2023, dans le cadre du travail mené autour de l'accessibilité de la destination, il est envisagé l'obtention du label Tourisme et Handicap pour les 4 handicaps pour les 3 bureaux principaux : Agon-Coutainville, Coutances, Hauteville-sur-Mer.
- Toujours dans l'intérêt de parfaire le service rendu aux touristes, en 2023, un travail va être mené autour du tchat en ligne pour optimiser l'outil et satisfaire davantage le demandeur.

N°3 - Vote du rapport d'activité 2022

Conformément aux articles R.133-15 et L.133-8 du Code du Tourisme, en fin d'exercice, le directeur présente le rapport d'activité avant le 31 mars de l'année suivante accompagné du compte financier et de ses annexes. Le compte financier comprend les éléments prévus à l'article R.2221-51 du CGCT. Le rapport d'activité qui est distribué aux membres a la particularité de présenter le rôle d'un office de tourisme tel que régi par le code du tourisme et son application au sein de Coutances Tourisme. Il retrace donc, en détail les missions, l'activité, la fréquentation touristique des bureaux, les ressources financières de l'EPIC pour l'année 2022.

Ce rapport est présenté en détail aux membres par le directeur.

Monsieur OURSIN met en avant les chiffres clefs de l'année 2022 :

- Le bureau de Coutances a ouvert ses portes 313 jours en 2022,
- 87 732 visiteurs ont été reçus dont 45 739 dans les bureaux d'information touristique dits « hors les murs » à savoir : cathédrale et Espace Saint-Nicolas, château de Regnéville et abbaye de Hambye. Une augmentation de la fréquentation des bureaux de Gavray-sur-Sienne et Gouville-sur-Mer a été constatée. Le nombre de visiteurs au bureau de Blainville-sur-Mer a quant à lui baissé.
- 24 312 demandes ont été traitées, elles concernent essentiellement les renseignements pratiques touristiques, les sites et monuments, les manifestations et expositions,
- 563 981 pages vues sur le site internet,
- En 2022, l'EPIC Coutances tourisme compte 24 792 abonnés sur les réseaux sociaux (+9,5%) - 16 312 abonnés Facebook, 8 052 abonnés Instagram,

- Le chiffre d'affaire de la régie s'élève à plus de 157 600 € (prestations et produits boutique) (+ 42%) dont 40 617.64 € pour le compte de l'EPIC Coutances Tourisme,
 - Les ventes de produits boutique ont généré 10 765.20 € de chiffre d'affaires, les prestations 16 576 € et les commissions sur les ventes et prestations en dépôt 9 172.71 €,
 - La taxe de séjour a évolué de plus de 30%. La fréquentation des hébergements touristiques du territoire a donc été exceptionnelle,
 - 29 conventions de partenariat ont été signées avec 25 prestataires de la destination,
 - L'EPIC a géré la gestion des réservations pour 236 animations et visites payantes et pour 38 animations et visites gratuites,
 - 77 234 consultations des webcams sur le site internet pour contempler Agon-Coutainville, Gouville-sur-Mer, Hauteville-sur-Mer et Montpinchon,
-
- 2 489 consultations des visites virtuelles en ligne (Château de Gratot, Ermitage St-Gerbold, Mausolée Letenneur, moulin de Gouville-sur-Mer, église de Savigny et château de Regnéville-sur-Mer,
 - 164 551 consultations enregistrées sur les bornes tactiles extérieures,
 - 67 classements de meublés ont été validés (24 renouvellements et 43 nouveaux hébergements),
 - 380 posts ou articles ont été écrits et diffusés sur le site internet,
 - 929 demandes via le tchat en ligne,
 - 4 agendas des manifestations ont été publiés et 2 813 animations proposées,
 - Evolution de notre stratégie d'influence : accueil des blogueurs « Les Trotteurs Addict » suivis par plus de 22 000 followers sur les réseaux sociaux.
 - 124 nouveaux hébergements touristiques (pour 49 fermetures)

Les nouveautés et actions ayant marqué 2022

1 - Lancement du dispositif « Chéquiers Avantages »

Ce chéquier à destination des touristes et des habitants de Coutances mer et bocage a été lancé en mai 2022. Vendu au tarif de 2 €, ce chéquier permettait aux touristes et locaux d'économiser jusqu'à 160 € auprès de 32 prestataires touristiques du territoire.

2 - Mise en place du service de billetterie en ligne

2022 a été marquée par l'arrivée de notre boutique en ligne sur le site www.tourisme-coutances.fr. On y trouve les produits identitaires de l'EPIC, des fiches de randonnée, des affiches « Jazz sous les pommiers »... Il est également possible de réserver plusieurs visites, animations ou concerts directement en ligne.

3 - Obtention du classement Catégorie 1

Après avoir obtenu en septembre 2021 la marque d'Etat Qualité Tourisme, l'EPIC a obtenu en août 2022, le classement préfectoral en catégorie 1 de ses 6 bureaux d'information pour une durée de 5 ans. Cette catégorie permettrait à la commune d'Agon-Coutainville de se (re)classer en « station classée de tourisme ».

4 - Campagne de promotion

En 2022, l'EPIC a réalisé une campagne de promotion de la destination dans 56 salles de cinéma en partenariat avec Médiavision. Pendant 2 semaines, en avril, une vidéo promotionnelle du territoire a été diffusée pendant les bandes annonces dans 56 salles de cinéma de 4 départements : Evreux, Orléans, Saran, Le Mans, Conflans-St-Honorine. Au total, 88 921 personnes ont été touchées.

En parallèle, un parrainage météo sur France 3 Centre-Val de Loire a été réalisé. Diffusion d'un spot promotionnel avant et après la météo de 18h57 tous les jours pendant le mois d'avril. Au total 562 548 téléspectateurs touchés.

5 - Les Zendurances

Une première édition réussie : Les Zendurances c'est 28 expositions sur 11 lieux avec comme fil conducteur « Lumière.s ». Les Zendurances ont séduit près de 25 000 personnes sur l'ensemble des expositions proposées de juin à septembre (personnes recensées sur les lieux d'exposition fermés). A l'espace St Nicolas à Coutances, 11 471 personnes ont admiré les expositions présentées.

Les priorités 2023 :

- 1- Désaisonnaliser la fréquentation touristique en faisant évoluer les actions de promotion et les plans de communication en dehors de la saison estivale et favoriser l'attractivité du territoire sur toutes les saisons,
- 2- Améliorer l'accueil sur le territoire en renforçant la connaissance (hospitalité) et l'accessibilité du territoire (relance du label **Tourisme et Handicap**), favoriser le dispositif des accueils dits « hors les murs », inciter la montée en gamme des hébergements, lancement du module groupe sur le site internet, travailler sur l'itinérance douce,
- 3- Soutenir le dynamisme d'animation et la mise en marché du territoire.

Après l'exposé de Madame LECONTE,

Monsieur D'ANTERROCHES précise qu'une nouvelle réglementation vient d'être adoptée pour les séjours à la journée à Jersey. Désormais, le passeport ne sera plus obligatoire pour les touristes français qui iront à Jersey pour la journée. Cette réglementation va permettre de relancer les traversées vers l'île.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction VALIDENT le rapport d'activité de l'EPIC Coutances tourisme, Portes du Cotentin pour l'année 2022.

Ainsi fait et délibéré.

N°4 – Vote du compte de gestion 2022

Le compte de gestion est présenté en détail pour l'année 2022. Le compte de gestion 2022 est présenté au vote du comité de direction afin de clôturer l'exercice budgétaire 2022.

Il est précisé, les dépenses et recettes de l'année écoulée, les comptes de bilan, les comptes financiers et les comptes de tiers.

Le compte de gestion doit être conforme au compte administratif qui synthétise les opérations comptables de l'année 2022.

Ainsi, la clôture des comptes 2022 de l'EPIC Coutances Tourisme fait apparaître les éléments suivants :

- S'agissant de la section d'exploitation, un résultat excédentaire de 98 339.92 €,
- S'agissant de la section d'investissement, un résultat excédentaire de 70 746.88 €.

	Section Investissement	Section de Fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires	186 671.62 €	396 149.02 €	
Titres émis (y compris Recettes pour comptes de tiers)	178 820.28 €	412 661.40 €	
Réduction de titres	- €	- €	
Recettes nettes =	178 820.28 €	412 661.40 €	591 481.68 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires	186 671.62 €	396 149.02 €	
Mandats émis (y compris recettes pour comptes de tiers)	108 073.40 €	336 078.25 €	
Annulations de mandats	- €	21 756.77 €	
Dépenses nettes =	108 073.40 €	314 321.48 €	422 394.88 €
RESULTAT PAR SECTION =	+ 70 746.88 €	+ 98 339.92 €	169 086.80 €

Les éléments du compte de résultat et du bilan sont présentés aux membres du comité de direction. Il en ressort les éléments suivants :

Le Bilan :

ACTIF net : 339 105,91 €

- Actif immobilisé : 43 638,50 €
- Actif circulant : 193 506,28 €
- Disponibilités : 83 903,28 €
- Charges constatées d'avance : 18 057 ,85 €

PASSIF : 339 105,91 €

- Réserves : 62 779,26 €
- Report à nouveau : 160 054,02 €
- Résultat de l'exercice : 98 339,92 €
- Dettes d'exploitation : 16 125,21 €
- Opérations pour compte de tiers : 1 807,50 €



COUTANCES TOURISME

L'essentiel grandeur nature



Le Compte de résultat : 98 339,92 €

- Produits d'exploitation : 388 871,59 €
- Charges d'exploitation : 304 276,30 €
- Résultat d'exploitation : 84 595,29 €
- Résultat financier : - €
- Produits exceptionnels : 13 744,63 €
- Charges exceptionnelles : - €
- Résultat exceptionnel : 13 744,63 €

Après l'exposé détaillé du compte de gestion,

Il est demandé aux membres du comité de direction de se prononcer sur le vote du compte de gestion 2022.

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents, les membres du comité de direction APPROUVENT le compte de gestion de l'EPIC Coutances tourisme, Portes du Cotentin pour l'année 2022.
Ainsi fait et délibéré.

N°5 – Vote du compte administratif 2022

Conformément aux articles R.133-15 et L.133-8 du Code du Tourisme, en fin d'exercice, le directeur présente le rapport d'activité avant le 31 mars de l'année suivante accompagné du compte financier et de ses annexes. Le compte financier comprend les éléments prévus à l'article R.2221-51 du CGCT.

Le comité de direction délibère sur ce rapport et ses annexes. Le compte, affirmé sincère et véritable, daté et signé par le comptable, est présenté au juge des comptes, conformément à l'article R.2221-52 du CGCT.

Les comptes de l'exercice écoulé sont présentés par le président au comité de direction qui en délibère, et le transmet au conseil communautaire pour approbation. La clôture des comptes 2022 de l'EPIC Coutances Tourisme Portes du Cotentin fait apparaître les éléments suivants :

- S'agissant de la section d'exploitation, un résultat excédentaire de 98 339.92 €,
- S'agissant de la section d'investissement, un résultat excédentaire de 70 746.88 €.

	Section Investissement	Section de Fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires	186 671.62 €	396 149.02 €	
Titres émis (y compris Recettes pour comptes de tiers)	178 820.28 €	412 661.40 €	
Réduction de titres	- €	- €	
Recettes nettes =	178 820.28 €	412 661.40 €	591 481.60 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires	186 671.62 €	396 149.02 €	
Mandats émis (y compris recettes pour comptes de tiers)	108 073.40 €	336 078.25 €	
Annulations de mandats	- €	21 756.77 €	
Dépenses nettes =	108 073.40 €	314 321.48 €	422 394.88 €
RESULTAT PAR SECTION =	+ 70 746.88 €	+ 98 339.92 €	+ 169 086.80 €

Résultat cumulé

	Résultat à la clôture de l'exercice 2021	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture
Investissement	-49 798.62 €		70 746.88 €	20 948.26 €
Exploitation	209 852.64 €	-49 798.62 €	98 339.92 €	258 393.94 €

Il est à noter :

→ La section d'investissement met en évidence un excédent de 70 746.88 €. Celui-ci vient s'imputer sur le déficit de la section constaté en 2021 (-49 798.62 €), et porte l'excédent à la clôture de l'exercice 2022 à 20 948.26 €. En 2022, il a été réalisé l'acquisition d'un appareil photo numérique ainsi que d'un logiciel permettant la vente en ligne des animations pour lesquelles nous avons conventionné avec les prestataires.

Dans cette section sont également retracées les opérations liées à la commercialisation des gîtes communautaires (aux comptes 4581 et 4582) pour le compte de Coutances mer et bocage.

En ce qui concerne la section de fonctionnement, les recettes se composent essentiellement de la subvention de la communauté de communes Coutances mer et bocage (40 000 € versée le 29/12/22) et des reversements du produit de la taxe de séjour collectée 304 203.95 € portés au compte 7405. La collecte de la taxe de séjour au cours de l'année 2022 a été bien au-delà de nos ambitieux budgétaires. Le contexte (météo clémente, incendies des côtes Ouest, contexte sanitaire...) a joué en notre faveur en terme de fréquentation du territoire, ce qui explique ce surplus de recettes. Le rôle des opérateurs numériques dans la collecte permet également de retracer l'activité d'hébergements non encore déclarés auprès de la mairie.

En 2023, l'EPIC Coutances tourisme a généré un chiffre d'affaires de 40 617.64 € réparti comme suit :

- Ventes de prestations : 16 576.00 €,
- Vente de produits boutique : 10 765.20 €,
- Commission sur ventes de prestations et produits en dépôt : 9 172.71 €,
- Autres produits : 4 103.73 €.

→ S'agissant des dépenses de fonctionnement, les projets 2022 ont pu être menés à bien et notamment :

- Les éditions des **brochures** de promotion : Magazine touristique, Carnet d'adresses, livret des hébergements (nouveau 2022), agendas, circuit découverte de Coutances, topoguides valorisant les circuits de randonnées, Guide du « Toutourisme »,
- Achat de **reportages vidéos** (Lezbroz) et photos,
- Grande **campagne de promotion** dans les cinémas : diffusion d'un spot promotionnel pendant 15 jours dans une sélection de salles de cinéma Pathé (Eure/Evreux, Loiret/Orléans et Saran, Sarthe/Le Mans, Yvelines/Conflans St Honorine),
- Diffusion d'une vidéo promotionnelle de la destination avant et après un passage de la météo sur France 3 Centre-Val-de-Loire,
- Autres actions de promotion : encarts publicitaires, accueil presse, accueil bloggeurs, animations des réseaux, développement du site web, articles web...
- Réalisation du projet d'Exposition itinérante sur la thématique de la Lumière « **Les Zendurances** » regroupant 25 expositions sur 11 lieux,
- Organisation de concerts dans les bars du territoire dans le cadre du festival « **Zic sur le Zinc** »,
- Lancement de l'opération « **Chèques Avantages** » : chéquiers offrant des réductions chez plus d'une trentaine de prestataires touristiques.

Les actions de promotion et communication, représente plus de la moitié des crédits budgétaires. Les charges liées à l'embauche de **saisonniers** pendant la saison représentent **environ 20%** des dépenses. En 2023, du 1^{er} juillet au 31 août, 2 nouveaux bureaux d'information touristiques dits « hors les murs » ont été mis en place : un à l'abbaye de Hambye et un au château de Regnéville. Au total, **11 saisonniers** ont renforcé l'équipe pour la saison estivale.

Ces éléments comptables sont retranscrits dans le compte administratif lequel est conforme aux écritures du compte de gestion 2022 établi par Madame l'Agent comptable de l'EPIC Coutances Tourisme et sera joint à la délibération.

Après l'exposé,

Monsieur D'ANTERROCHES demande aux membres du comité de direction de se prononcer sur le vote du compte de gestion et du compte administratif 2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents (*à l'exception de la présidente qui s'abstient sur ce sujet*), les membres du comité de direction APPROUVENT le compte administratif de l'EPIC Coutances tourisme, Portes du Cotentin pour l'année 2022.
Ainsi fait et délibéré.

N°6 - Affectation du résultat 2022

Conformément aux articles R.133-15 et L.133-8 du Code du Tourisme, en fin d'exercice, le directeur présente le rapport d'activité avant le 31 mars de l'année suivante accompagné du compte financier et de ses annexes. Le compte financier comprend les éléments prévus à l'article R.2221-51 du CGCT.

Vu l'article R.2221-52 du CGCT Le comité de direction délibère sur ce rapport et ses annexes. Le compte, affirmé sincère et véritable, daté et signé par le comptable, est présenté au juge des comptes.

Les comptes de l'exercice écoulé sont présentés par le président au comité de direction qui en délibère, et le transmet au conseil communautaire pour approbation.

S'agissant de l'affectation du résultat 2022, il est proposé aux membres du comité de direction de l'EPIC Coutances Tourisme de reporter l'excédent comme suit :

- S'agissant de la section d'exploitation :
 - Solde d'exécution 2022 : 98 339.92 €
 - Report de l'exercice N-1 : 209 852.64 €
 - Part affectée à l'investissement : -49 798.62 €
 - Résultat de fonctionnement cumulé : 258 393.94 €
- S'agissant de la section d'investissement :
 - Solde d'exécution 2022 : 70 746.88 €
 - Report de l'exercice N-1 : -49 798.62 €
 - Résultat d'investissement cumulé : 20 948.26 €

Il est proposé aux membres du comité de direction d'affecter au budget 2023, le résultat de l'exercice 2022 de la façon suivante :

→ Report au R 002 pour le reste de l'excédent de fonctionnement, soit 258 393.94 €.

→ Report au R 001 pour le reste de l'excédent d'investissement, soit 20 948.26 €.

Après l'exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction APPROUVENT l'affectation du résultat pour l'année 2022 tel que présentée.

Ainsi fait et délibéré.

N°7- Vote du budget 2023

Vu le Code du Tourisme, notamment ses articles L.133-1 et suivants,

Vu la délibération de la communauté du bocage coutançais en date du 19 novembre 2014, laquelle a décidé de la création d'un office de tourisme constitué sous forme d'établissement public industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière,

Vu l'article 11, des statuts de Coutances Tourisme,

Vu les règles budgétaires prévues par les articles L. 1612-1 à L. 1612-20 du CGCT applicables aux EPIC,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M4 applicable aux établissements publics locaux industriels et commerciaux,

Il est rappelé que conformément aux articles L.133-7 et R.133-14 à 17 du Code du Tourisme, le budget de l'office de tourisme comprend notamment en recettes, le produit : des subventions et participations diverses, des souscriptions particulières et d'offres de concours, des dons et legs, des taxes que le Conseil Communautaire aura décidé de lui affecter, et notamment le produit de la taxe de séjour (applicable au réel sur le territoire de Coutances mer et bocage), des recettes réalisées par l'exploitation des équipements et ou services dont il a la gestion ou par la commercialisation de produits touristiques et de prestations qu'il assure.

Il comporte en dépenses, notamment : les frais d'administration et de fonctionnement, les frais de promotion, de publicité et d'accueil, les frais inhérents à la commercialisation et à la réalisation de produits commercialisés, les frais inhérents à l'exploitation d'équipements touristiques structurants dont il a la gestion, les frais inhérents à la création d'événementiels dont il a la charge.

Il est donné une lecture détaillée des propositions faites pour le budget primitif 2023 qui a été préalablement distribué aux membres en annexe. Le budget de l'EPIC Coutances tourisme est voté par nature au niveau des chapitres pour la section d'exploitation et au niveau des chapitres également pour la section d'investissement.

Il en ressort les éléments suivants :

S'agissant de la section d'investissement

En dépenses

Total des investissements en dépenses : 118 288.26 €

→ Investissements matériel de bureau et informatique : 11 288.26 €

→ Investissements mobilier : 32 000.00€

→ Opérations pour compte de tiers (*gestion des gîtes communautaires*) : 75 000.00 €

En recettes

Total des investissements en recettes : 118 288.26 €

→ Excédent résultat 2022 reporté : 20 948.26 €

→ Recettes pour compte de tiers (*gestion des gîtes communautaires*) : 75 000.00 €

→ Opérations d'ordre de transfert entre section en recette : 22 340.00 €

[*correspondant à l'amortissement des biens*]

S'agissant de la section de fonctionnement : 504 513.93 €

En dépense

Total des dépenses de fonctionnement : 504 513.93 €

→ 011 Charges à caractère général : 368 953.93 €

→ 012 Charges de personnel : 81 700.00 €

→ 65 Autres charges de gestion courante : 1 520.00 €

→ 022 Dépenses imprévues : 30 000.00 €

→ 042 Opérations d'ordre de transfert entre section en dépense : 22 340.00 €

[*correspondant à l'amortissement des biens*]

En recette

Total des recettes de fonctionnement : 504 513.93 €

→ 013 Atténuation de charges : 7 050.00 €

→ 70 Vente produits et prestations : 24 070.00 €

→ 74 Subvention d'exploitation : 215 000.00 €

→ R002 Résultat reporté : 258 393.94 €

Les propositions budgétaires se répartissent comme suit :

- Les actions de promotion représentent 49% du budget de fonctionnement et sont portées à 247 540.00 €. Ils correspondent aux actions menées pour : les éditions de promotion du territoire éditées chaque année (le carnet de voyage, le guide des hébergements, les horaires des marées, l'agendas des animations), les relations presse, les acquisitions d'encart publicitaires et campagnes publicitaires dans les cinémas et sur France 3, les acquisitions de photos et vidéos, les actions promotionnelles telles kakémonos, flammes promotionnelles, tenues pour le personnel de l'équipe accueil pendant la saison, les éditions de flyers et affiches, la communication numérique (sponsoring sur les réseaux), la gestion des bornes tactiles et du site internet, les accueils blogueurs...
- Les actions de mise en valeur des filières représentent 6% du budget fonctionnement et sont portées à 28 650.00 €. Il s'agit de la conception des topoguides de randonnées, balisages et mise à jour et création de circuits, promotion des filières...
- Les affiliations aux réseaux de la branche tourisme représente 1% du budget de fonctionnement et sont portées à 5 940.00 €.
- La programmation d'animations représente 7% du budget fonctionnement et s'élève à 34 050 €. Il s'agit de la programmation du festival Zic sur le Zinc, de la participation au projet d'expositions notamment à l'Espace Saint-Nicolas, animations à destination des individuels en partenariat avec Avril..
- Les dépenses de structure (*y compris opérations d'ordre budgétaires et dépenses imprévues*) représentent 18 % du budget de fonctionnement et s'élèvent à 90 063.93 €.
- Les charges destinées à l'activité de la boutique représentent 3% du budget de fonctionnement et s'élèvent à 17 250.00 €.

→ Les charges de personnel pour l'embauche des saisonniers représentent 16% du budget de fonctionnement et se portent à 81 020.00 €.

Dans un contexte budgétaire communautaire contraint et au regard des bons résultats 2022, Madame LECONTE informe les membres du comité de direction qu'une réflexion a été initiée concernant la partie recettes de l'EPIC. Plusieurs pistes pour en dégager de nouvelles sont à l'étude en interne et la réévaluation des tarifs de taxe de séjour en fait naturellement partie. Des études comparatives sont en cours concernant ces tarifs avec les destinations touristiques de la Manche mais aussi sur des territoires similaires au niveau national. Il est apparu très rapidement que les tarifs applicables sur le territoire de Coutances mer et bocage, qui ont été votés à la fusion n'ont pas bougé depuis, apparaissent peu élevés et notamment principalement sur les hébergements non-classés. Cela offrirait de solides marges en manœuvre en ce domaine.

Après l'exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction APPROUVENT le budget 2023 tel que présenté.
Ainsi fait et délibéré.

N°8- Actualisation et vote des tarifs de services et prestations 2023

Vu le Code du Tourisme, notamment ses articles L.133-1 et suivants,
Vu la délibération de la communauté du bocage coutançais en date du 19 novembre 2014, laquelle a décidé de la création d'un office de tourisme constitué sous forme d'établissement public industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière,
Vu l'article 2 des statuts de l'EPIC Coutances tourisme,

Conformément aux activités liées à la vente de prestations, animations ou produits boutique par l'EPIC, il est demandé aux membres du comité de direction d'actualiser la liste des tarifs applicables pour 2023.

Cette liste sera mise à jour au fur et à mesure de la signature de convention de partenariat pour la prévente de billetterie ou vente de produits en dépôt.

Des changements sont d'ores et déjà à noter :

- M. Poulet, dépositaire de l'ouvrage « Coutaincestdivin » a modifié le prix de vente de son ouvrage. Il est désormais à vendre 15.00 € (au lieu de 20.00 €). Le taux de commission reste inchangé à 30% du prix de vente.
- Quatre nouvelles conventions ont été signées :
- ASCOMER, ventes des places pour le Vide-grenier de Blainville-sur-mer. 2.50€ le mètre linéaire, commission de l'EPIC = 10%.
 - APP2R, pour la ventes des billets « initiation pêche à pied », tarif = 5€, commission EPIC = 10%.
 - La Cité de la mer, pour la vente de billets d'entrée, tarif adulte = 17.50€ et tarif enfant = 12.50 €, commission EPIC = 1.50€ par billet vendu.

- Espace culturel d'Agon-Coutainville pour la vente de billet concert au tarif de 10€, commission EPIC = 10%.

Après l'exposé de Madame LECONTE,

Le comité de direction APPROUVE à l'unanimité des membres présents les tarifs des produits tels que présentés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du comité de direction VALIDENT les tarifs des produits tels que présentés.
Ainsi fait et délibéré.

La liste complète des tarifs des produits et prestations est annexée au présent compte-rendu.

Tarifs des produits et prestations 2023

PRODUITS ET PRESTATIONS FAISANT L'OBJET D'UNE CONVENTION A TITRE PAYANT		
Désignation	Prix de vente public	Commission EPIC
TRAVERSEES MARITIMES		
Traversées vers Chausey avec Jolie France	Tarif des traversées en vigueur	10 % du prix de vente total
Traversées vers Jersey ou Guernesey avec Manche Iles Express	Tarif des traversées en vigueur	10 % du prix de vente total

PRODUITS ET PRESTATIONS FAISANT L'OBJET D'UNE CONVENTION		
Désignation	Prix de vente public	
Ass sportive du tennis Gouvillais - Location courts	8,00 € / heure	10% de la prestation vendue
ASCOMER - Inscription Vide-Grenier Blainville sur mer	2,50 € / mètre linéaire	10% du prix de vente
APP2R - Initiation Pêche aux palourdes (dès 13 ans)	5,00 €	10% du prix de vente
APP2R - Initiation Pêche aux palourdes (de 3 à 12 ans)	GRATUIT	
Billet entrée La Cité de la mer - Tarif adulte	17,50 €	1,50 € par billet vendu
Billet entrée La Cité de la mer - Tarif enfant (de 5 à 17 ans)	12,50 €	1,50 € par billet vendu
CMB - Commercialisation des gîtes communautaires : Tourville-sur-Sienne, Boisroger et Saint-Sauveur-Villages	Tarif en vigueur et délibéré par la CMB selon les saisonnalités	0%
CMB - Commercialisation de la salle de convivialité	Tarif en vigueur et délibéré par la CMB	0%
SERVICE CULTUREL AGON - Concert Archimède 12/11/23 - Plein Tarif	10,00 €	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL AGON - Concert Archimède 28/04/23 - Tarif moins de 12 ans	Gratuit	
SERVICE CULTUREL AGON - Concert A la rencontre de Michel Berger 29/10/23 - Plein Tarif	10,00 €	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL AGON - Concert A la rencontre de Michel Berger 29/10/23 - Tarif moins de 12 ans	Gratuit	
SERVICE CULTUREL AGON - Concert Le Secret 12/11/23 - Plein Tarif	10,00 €	10% du prix de vente
SERVICE CULTUREL AGON - Concert Le Secret 12/11/23 - Tarif moins de 12 ans	Gratuit	

ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LE GUIDE PRATIQUE ET TOURISTIQUE		
Format « 1 page » Guide Pratique	400,00 €	400,00 €
ANIMATIONS DIVERSES ET FRAIS DE GESTION FACTURES		
Frais de dossier liés à la gestion des réservations Jazz In Couette	25,00 €	25,00 €
Frais de participation Zic sur le Zinc	50,00 €	50,00 €
Visite de classement pour 1 meublé	150,00 €	150,00 €

Visite de classement pour 2 meublés	280,00 €	280,00 €
Visite de classement par meublé supplémentaire à partir du 3 ^{ème}	120,00 €	120,00 €
Visite Guidée de Coutances Tarif unique (à partir de 10 ans)	2,00 €	2,00 €
LOCATIONS		
Location d'audioguide	3,00 € par appareil	3,00 € par appareil
Caution demandée pour toute location de joëlette ou hippocampe	100,00 €	/
Location poussette	8 € / jour	8 € / jour
	20 € / semaine	20 € / semaine
Dépôt de garantie pour location poussette	150,00 €	/
Location porte bébé dorsal	5 € / jour	5 € / jour
	15 € / semaine	15 € / semaine
Dépôt de garantie pour location porte bébé dorsal	99,00 €	/
Location lit parapluie	4 € / jour	4 € / jour
	12 € / semaine	12 € / jour
Dépôt de garantie pour location lit parapluie	80,00 €	/
FRAIS POSTAUX DES ENVOIS DE LA BOUTIQUE EN LIGNE		
Frais liés à l'expédition des colis de la Boutique en ligne	Tarif postal en vigueur +2 € de frais d'emballage	Tarif postal en vigueur + 2 € de frais d'emballage

TARIFS DES PRODUITS BOUTIQUE		
Désignation du Produit	Prix de vente Public TTC	Prix de reversement EPIC
PRODUITS BOUTIQUE		
Mug Vache Caramels d'Isigny	9,00 €	9,00 €
Stylos en pot Normandie	3,00 €	3,00 €
Crayon Papier Princesse ou Normandie	0,90 €	0,90 €
Magnet Belle Normandie	4,50 €	4,50 €
Cidre Extra Brut Lemasson	5,30 €	5,30 €
Cartes postales Painsecq	1,50 €	1,50 €
Cartes postales Coutances Tourisme	1,00 €	1,00 €
Disque de stationnement	2,00 €	2,00 €
Circuit randonnée pédestre à partir de la 2 ^{ème} fiche	0,50 €	0,50 €
Lot de 5 fiches de randonnée (+ 1 gratuite) Panachage possible fiche randonnées pédestres et circuits vélos	2,00 €	2,00 €
Lot de 10 fiches de randonnée (+ 2 gratuites) Panachage possible fiche randonnées pédestres et circuits vélos	4,00 €	4,00 €

Lot de 36 fiches de randonnée Panachage possible fiche randonnées pédestres et circuits vélos	10,00 €	10,00 €
Fiche Circuit Vélo à partir de la 2 ^{ème} fiche	0,50 €	0,50 €
Savons au lait d'ânesse	3,80 €	3,80 €
Shampoing au lait d'ânesse	3,80 €	3,80 €
Livre Normandie pour enfants	10,90 €	10,90 €
Bouteille isotherme QWETCH	28,00 €	28,00 €
Bière artisanale la Moussette	5,00 €	5,00 €
Affiches « 1944... Coutances se souvient »	2,00 €	2,00 €
Affiches sans cadre Painsecq à compter du 21/06/2021	18,00 €	18,00 €
Affiches cadre Painsecq	45,00 €	45,00 €
Ouvrage Château de Cerisy-la-Salle	19,00 €	19,00 €
Mug émaillé blanc estampillé Coutances Tourisme	8,00 €	8,00 €
Sac shopping Coutances Tourisme	15,00 €	15,00 €
Yoyo Coutances Tourisme	7,00 €	7,00 €
Porte clés	6,00 €	6,00 €
Abécédaire Jazz sous les pommiers	35,00 €	35,00 €
Ouvrage pour enfant Au bord de la mer	5,60 €	5,60 €
Carnet bleu Format A6 Coutances Tourisme	4,50 €	4,50 €
Carnet Kraft Format A5 Coutances Tourisme	6,00 €	6,00 €
Magnet Visuels Coutances Tourisme	3,00 €	3,00 €
Stickers Coutances Tourisme	1,00 €	1,00 €
Affiches à colorier	10,90 €	10,90 €
Médaille souvenir cathédrale	2,00 €	2,00 €
Ouvrage Abbaye de Hambye - OREP	15,00 €	15,00 €
Monographie de la cathédrale - OREP	5,00 €	5,00 €
Fouta Brodée Petit format 100 X 200	19,00 €	19,00 €
Chéquier Avantages	2,00 €	2,00 €
Fouta Brodée Grand Format 200 X 200	24,00 €	24,00 €

PRODUITS ET PRESTATIONS FAISANT L'OBJET D'UNE CONVENTION DE MISE EN DEPOT

PRODUITS BOUTIQUE EN DEPÔT

Produits Amis de la cathédrale - Elan médiéval	4,30 €	0,50 €
Produits Amis de la cathédrale - Monographie	5,00 €	0,50 €
Ouvrage La petite boîte à 4,50 €	4,50 €	25 % du prix de vente
Produits Ginkgo Graph - Stickers	3,00 €	1,12 € par unité vendue
DVD Archives de guerres	20,00 €	30 % du prix de vente

Carnets de vagabondage	8,00 €	10% du prix de vente
Cartes IGN Coutances	2,00 €	10% du prix de vente
Livret des havres	1,00 €	10% du prix de vente
Cartes IGN St Malo de la Lande	4,00 €	10% du prix de vente
JAZZ – Carte postale	1,00 €	10% du prix de vente
JAZZ – Affiches	5,00 €	10% du prix de vente
Asso. Animations Montmartin-sur-Mer - Livret sur les pêcheries	2,00 €	10% du prix de vente
Asso. Animations Montmartin-sur-Mer – Affiche	4,00 €	10% du prix de vente
Asso. Animations Montmartin-sur-Mer – Livret Enquêtes enfants	2,00 €	10% du prix de vente
Asso. Animations Blainville-sur-mer – Enveloppes	0,40 €	10% du prix de vente
Asso. Animations Blainville-sur-mer – Livret Richesses du territoire	5,00 €	10% du prix de vente
Service Culture et Animation Agon-Coutainville – Lot de 6 promenades Agon	3,00 €	10% du prix de vente
Service Culture et Animation Agon-Coutainville – Cendrier	1,00 €	10% du prix de vente
Service Culture et Animation Agon-Coutainville – Parapluies	36,00 €	6,00 € par unité vendue
Horizon Vertical – Topoguide Escalade Montmartin à compter du 13/12/21	5,50 €	0,50 € / exemplaire vendu
PERDIGEON – Ouvrage « Entre ciel et Havres »	15,00 €	30% du prix de vente
POULET PATRICE – Ouvrage #coutaincestdivin	15,00 €	30% du prix de vente
LA CITE DE LA MER – Billet adulte	17,50 €	1,50 € / billet vendu
LA CITE DE LA MER – Billet enfant	12,50 €	1,50 € / billet vendu
CHAUFFER DANS LA NOIRCEUR – Bière anniversaire	4,50 €	0,50 € / unité vendue
ASSOCIATION LUNDI – Ouvrage Regnéville-sur-mer	16,00 €	25% du prix de vente
ASSOCIATION FAIRE VIVRE LE PATRIMOINE HAUTAIS – Tote-Bag	8,00 €	10% du prix de vente
MAIRIE HAUTEVILLE SUR MER – Canotier	12,00 €	20% du prix de vente

N°9 - Questions diverses

Madame LECONTE rappelle aux membres que la prochaine réunion aura lieu le 3 avril 2023 à 18h à Coutances.

Monsieur DHOMBRES évoque un souci de balisage sur le chemin de Montpinchon rapporté par des clients qui sont sortis du chemin et se sont perdus à Savigny. Monsieur DHOMBRES demande si un souci de balisage a déjà été remonté sur ce circuit.

Monsieur D'ANTERROCHES répond que 90% des circuits de randonnée ont été revus. Il y a au total 525 kilomètres de chemins de randonnée, il est possible que parfois il y ait des soucis, dans ce cas, il faut le signaler sur le site Suricate.

Monsieur GAILLET précise que parfois sur un seul et même circuit, il y a plusieurs balisages car des portions sont communes à plusieurs boucles. Il peut donc arriver de sortir du circuit par confusion.

Aucune autre question n'a été posée. La séance est levée à 18h15.

Fait à Coutances le 7 mars 2023

La présidente
Valérie LECONTE



Le secrétaire
Guillaume OURSIN



Certifié rendu exécutoire par la présidente, le 7 mars 2023.